

Dossier de demande d'aide financière **Familles d'enfants atteints de cancers & leucémies**

• **L'Association Eva pour la vie**

Avec 500 décès par an, le cancer est la première cause de mortalité des enfants par maladie. L'association « Eva pour la vie » a pour objectif d'aider les chercheurs & les professionnels de santé ainsi que les familles d'enfants malades. Plus d'infos : www.evapourlavie.com

• **L'aide financière**

Les financements sont attribués par le Conseil d'Administration de l'association Eva pour la vie, après expertise préalable des dossiers présentés. Nous veillons à apporter une réponse de principe dans un délai raisonnable (généralement sous 7 jours). L'aide peut être versée par chèque ou virement.

Les aides financières sont des aides ponctuelles qui doivent permettre aux malades ou à leurs familles de faire face aux difficultés financières engendrées par la maladie. Elles ne se substituent pas aux prestations légales. Cette aide d'urgence peut notamment concerner : les frais médicaux non pris en charge (sur justificatif médical), les frais de transport, de logement lié à l'hospitalisation / traitement d'un enfant ... nous pouvons également soutenir les familles d'enfants décédés (frais d'obsèques). A noter que, sauf dérogation, cette aide est réservée aux résidents en France ou DOM-TOM.

Pour tout renseignement ou toute précision relatifs à cette demande, n'hésitez pas à contacter l'association Eva pour la vie sur contact@evapourlavie.com

Le financement demandé doit être accompagné des pièces suivantes :

- **les coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, code postal, ville, téléphone et e-mail) du ou des parents, ou du tuteur légal, ainsi que l'état civil de l'enfant.**
- **un compte-rendu médical de l'enfant hospitalisé, ou un certificat de décès de l'enfant**
- **dans le cas d'un traitement à l'étranger, un justificatif médical du service accueillant l'enfant, et toute information concernant le traitement, et son indisponibilité en France**
- **les factures ou devis des prestations non prises en charge**
- **Un relevé d'identité bancaire, un justificatif d'identité et de domicile**

La demande doit être adressée en version électronique sur contact@evapourlavie.com ou par voie postale à : **Association EVA POUR LA VIE - 35 rue Santos Dumont – 33160 St Médard en Jalles**

Les demandes peuvent être effectuées tout au long de l'année, celles-ci étant étudiées au cas par cas et honorés en fonction de la trésorerie disponible.